

République Française



**EXTRAIT**  
**du Registre des Délibérations**  
**du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp**  
**Séance du lundi 27 mars 2023**

Le vingt-sept mars 2023, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 20 mars 2023, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. LE GOFF Philippe, Maire.

**Membres présents** : M. LE GOFF Philippe, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. DONNART Jean-Guy, Mme CORBEL Peggy, M. AATACH Houssain, M. MONFORT Charles, Adjoints, M. KERHERVÉ Guy, Mme ZIEGLER Evelyne, M. STEPHAN Philippe, Mme TISSIER Isabelle, Mme BRISSONNEAU Alix, M. GOUDALLIER Benoît, Mme SANZ Myriam, Mme DUCLOS Anne, M. LE BARS Yoann, M. BONBONNY Sébastien, Mme COZIC Sandy, M. LE LAY Tugdual, Mme LALANDE Christine, M. HERVE Roger, M. BUHE Thierry, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

**Membres excusés représentés** : M. BERTHE Thomas, Mme BIZIEN Déborah, Mme LE HOUEIROU Annie, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme VAROQUIER Lydie, représentés par M. LE GOFF Philippe, M. AATACH Houssain, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme CORBEL Peggy.

**Absent** : M. GAUTIER Christophe.

**Secrétaire** : M. LE LAY Tugdual.

**DEL2023-03-24- PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA MAISON DES PROJETS**

*Rapporteur : Philippe LE GOFF.*

Dans le cadre de l'aménagement de la place du Vally, il est prévu la réhabilitation du pavillon du Vally afin d'y créer la Maison des Projets.

Une demande de permis de construire doit être déposée prochainement. Il convient d'autoriser le maire à déposer cette demande.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le maire ou son représentant à déposer la demande de permis de construire de la maison des projets
- **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit  
Le Maire  
Philippe LE GOFF